



*Délibération 2 : Compte Administratif 2023*

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 du mois de mars à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en la salle du conseil municipal située en mairie, sous la présidence de Monsieur **Laurent GAYOU**, adjoint au Maire, en suite de la convocation envoyée par mail, le 21 mars 2024, et dont un exemplaire a été affiché à l'extérieur de la Mairie.

Etaient présents : *André-Luc DUBOIS, Pascal SERGENT, Mathilde DEROOSE, Laurent GAYOU, Karine COISNE, Béatrice ABERGIL, Lidwine PHILIPPE, Lionel LERANT, Frédéric SAUVAGE, Stéphane WALLET, Fabrice CARY*

Absents excusés :

*Cathy DUFOUR, qui donne procuration à Mme Béatrice ABERGIL  
Maxence WILLEMS, qui donne procuration à Mme Karine COISNE*

Absents :

*Audeline HOGUET  
Elodie CAZIER*



Nombres de Conseillers en exercice	Nombres de procurations	Nombre de votants
11	2	13

Madame **Karine COISNE** est élue secrétaire de séance.

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Laurent GAYOU, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur André-Luc DUBOIS, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif,
2. Constate pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que ci-dessous :

**Investissement**

	Dépenses	Recette
Prévu	126 971.79 €	153 779.83 €
Réalisé	104 919.28 €	158 924.03 €
Reste à réaliser	0,00 €	0,00 €

**Fonctionnement**

	Dépenses	Recette
Prévu	1 141 865.82 €	1 298 003.39 €
Réalisé	1 215 383.32 €	1 220 836.73 €
Reste à réaliser	0,00 €	0,00 €

**Résultats**

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Résultat de l'exercice	54 004.75 €	5 453.41 €	59 458.16 €
Excédent ou déficit reporté	2 286.08 €	185 285.39 €	187 571.47 €
Résultat global	56 290.83 €	190 738.80 €	247 029.63 €

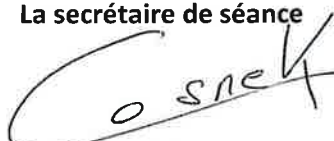
Résultat du vote :

<b>Pour</b>	<b>12</b>
<b>Contre</b>	
<b>Abstention</b>	

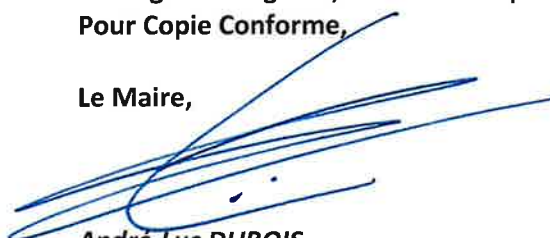
M. Le Maire André-Luc DUBOIS quitte la salle lors du vote du compte administratif.

**Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre, les membres présents,  
Pour Copie Conforme,**

La secrétaire de séance

  
**Karine COISNE**

Le Maire,

  
**André-Luc DUBOIS**

Compte tenu de la transmission en préfecture le 19/04/2023 et de l'affichage sur le site internet, M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.